



**Mairie de Druillat**  
**Tél. : 04 74 39 07 98**  
**Fax : 04 74 39 13 57**  
**Courriel : [mairiedruillat@wanadoo.fr](mailto:mairiedruillat@wanadoo.fr)**  
**[www.druillat.fr](http://www.druillat.fr)**



# Druillat

Bulletin municipal 2016

Mot du Maire.....	3	Site internet .....	11
Réforme territoriale .....	4-5	Vie pratique .....	12-13
Finances communales.....	6-8	Vie associative.....	14-19
Trombinoscope.....	9	Vie d'antan .....	20-21
Commissions .....	10	Etat civil .....	22-23

Retrouvez en cahier central détachable les infos pratiques, numéros utiles & calendrier des fêtes.



La commission communication est heureuse de vous offrir ce bulletin municipal « nouvelle version ».  
Un coup de frais, un zest d'originalité sur un fond d'authenticité : voici la recette imaginée par les élus et Jérôme TRON, Graphiste à Druillat.  
Nous le remercions pour son professionnalisme et pour l'implication dont il a fait preuve tout au long de l'élaboration de ce numéro.  
A travers cette nouvelle trame graphique, le village trouve son identité et construit son image. C'est pourquoi vous trouverez de-ci de-là, des photos de paysage de Druillat et des couleurs actuelles, pour affirmer son caractère rural mais aussi son dynamisme.

Nous espérons tous qu'il vous plaira.  
Bonne lecture !



Bulletin réalisé par la commission communication avec la participation des secrétaires de mairie

## Le mot du maire



Chers concitoyens,

Le but de ce bulletin municipal est de maintenir un lien entre la population et les élus qui la représentent, mais aussi avec les différentes associations qui animent notre village. La communication est un art difficile mais nécessaire et indispensable. Aussi nous nous efforçons, à travers nos réunions dans les hameaux, notre nouveau site internet et ce bulletin de vous tenir informer au mieux de tout ce qui concerne notre commune, du travail réalisé et des projets en cours.

Les membres de la commission communication ont beaucoup travaillé pour vous proposer une nouvelle présentation, plus moderne et on le souhaite plus agréable, des informations sur l'actualité de notre village, sa vie associative, les différents travaux en cours et les infos pratiques et utiles.

En cette période économique difficile pour tout le monde, mais aussi pour les collectivités, il est très difficile de prévoir le long terme.

Les baisses de dotations de l'état qui se cumulent déjà depuis plusieurs années mais aussi son désengagement, les transferts de compétences, les mises aux normes toujours plus exigeantes mettent à mal le budget communal et donc les investissements. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui était de 120 000 € en 2012 ne sera plus que de 89 000 € en 2017.

A cela s'ajoute en 2012 la création d'un Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) qui consiste à prélever une partie des ressources aux intercommunalités et aux communes dites « favorisées » pour les reverser à celles « moins favorisées ». Druillat est contributeur pour une somme qui était de 2 000 € en 2012 et atteindra celle de 17 000 € en 2017.

Pour limiter la pression fiscale la commune devra, dans les prochaines années, continuer à limiter ses dépenses de fonctionnement et gérer aux mieux ses investissements. L'acquisition de biens fonciers, réalisée cette année, va permettre, au travers des loyers, de pérenniser des recettes biens utiles dans cet avenir incertain.

La loi NOTRe qui impose des intercommunalités de minimum 15 000 habitants va changer notre avenir. Notre communauté de communes « Bresse Dombes Sud-Revermont » va être rattachée à la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (lire l'article dans les pages suivantes) et cela va nécessiter un travail très important ces prochaines années, puisque tout reste à construire.

Face à toutes ces informations quelques peu alarmistes, notre travail et notre optimisme nous permettront de traverser ces épreuves et souhaitons que tous ces changements annoncés soient porteurs d'un avenir prometteur pour notre commune et notre territoire dans son ensemble.

J'ai également une pensée pour tous ceux dont l'année 2015 a apporté son lot d'épreuves : décès d'un proche, maladie, situation personnelle fragilisée...

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette année 2016.

Jean-Luc EMIN

# Quel avenir pour notre communauté de communes ? .....

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) élaborée à partir de juin 2014 a été promulguée le 7 août 2015. Parmi les 136 articles de cette loi, un article en particulier affecte notre collectivité.

En effet, le seuil minimum des intercommunalités passe de 5 000 à 15 000 habitants et celles-ci seront organisées autour des bassins de vie. Des dérogations seront possibles pour les zones de montagne et les territoires peu denses avec un seuil minimal de 5 000 habitants. En outre, les intercommunalités de 12 000 habitants au moins récemment constituées pourront temporairement être maintenues. Notre communauté de communes « Bresse Dombes Sud-Revermont » (CCBDSR) qui compte à ce jour 6 communes et environ 6 500 habitants ne peut donc pas rester en l'état.

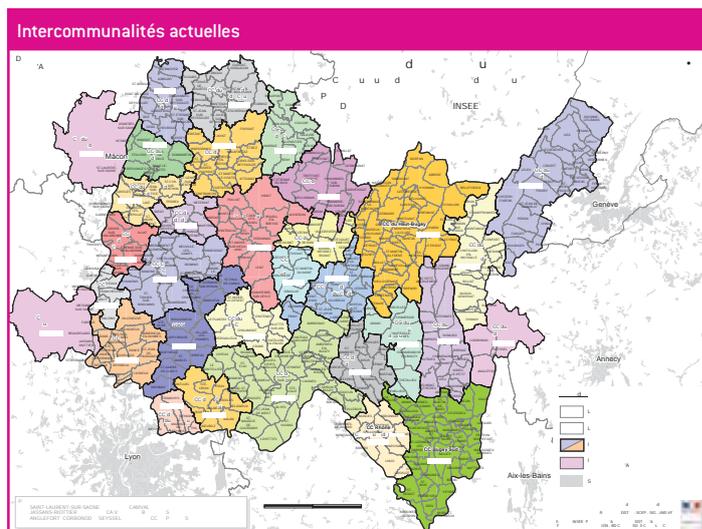
Le préfet a proposé, le 12 octobre 2015, un périmètre qui regroupe 7 intercommunalités, soit 77 communes représentant 130 000 habitants, sans éclatement des communautés de communes actuelles. Ces 7 intercommunalités sont :

Communautés	Population	Nbre de communes
<b>Bourg-en-Bresse Agglomération</b>	<b>71 826</b>	<b>15</b>
<b>Bresse Dombes Sud-Revermont</b>	<b>6 309</b>	<b>6</b>
<b>La Vallière</b>	<b>9 748</b>	<b>9</b>
<b>Montrevel-en-Bresse</b>	<b>17 145</b>	<b>14</b>
<b>Treffort-en-Revermont</b>	<b>9 344</b>	<b>12</b>
<b>Canton de Coligny</b>	<b>6 802</b>	<b>9</b>
<b>Canton de Saint-Trivier-de-Courtes</b>	<b>6 322</b>	<b>12</b>
	<b>127 496</b>	<b>77</b>

Le conseil municipal, conscient que l'hypothèse la plus probable semblait s'orienter vers une fusion avec « Bourg-en-Bresse Agglomération », a décidé d'étudier l'autre possibilité qui s'offre à Druillat : celle d'un rattachement à la communauté de communes « Rives de l'Ain - Pays du Cerdon » (CCRAPC). En premier lieu, des contacts avaient été pris avec cette communauté de communes, pour recueillir sa position quant à cette éventualité, car il est évident que, sans un avis favorable de leur part, les investigations n'auraient pas été poursuivies. Pour recueillir un maximum d'informations concernant le fonctionnement de ces structures, les compétences déléguées... et alimenter la réflexion en cours, différents acteurs des deux communautés de communes (« Bourg-en-Bresse Agglomération » et « Rives de l'Ain - Pays du Cerdon ») ont été conviés à des rencontres réunissant l'ensemble du conseil municipal. Une synthèse avait été établie et, malgré toutes les interrogations qui subsistent à ce jour [administratives, financières...] une première position s'était dégagée pour les élus de Druillat.

Le conseil municipal conclut qu'incontestablement le bassin de vie de Druillat est beaucoup plus orienté vers la ville de Pont d'Ain (située à seulement 2 km du village) que vers Bourg-en-Bresse. En effet, non seulement les enfants sont scolarisés au collège de Pont d'Ain mais la commune dépend également de sa gendarmerie, de son centre de secours, de son centre des finances publiques ainsi que du centre de tri postal... Une majorité de la population locale fréquente

les commerces du centre-bourg, le supermarché, le marché du samedi matin... La commission locale jeunes et le centre d'action sociale sont également liés à ce secteur. A cela s'ajoute les services de santé : maison médicale avec plusieurs généralistes, kinésithérapeutes, psychologues, orthophonistes, infirmières, pharmacie... De surcroît, les préoccupations de Druillat sont beaucoup plus proches des communes de « Rives de l'Ain - Pays du Cerdon », de par leur taille et leur ruralité.



Le point de vue financier en cette période de baisse de dotation et d'augmentation de taxes, risque de peser lourd dans la balance. Il se décompose de la façon suivante :

## 1 – Attribution de compensation :

Concernant l'attribution de compensation, la commune perçoit à ce jour, de la part de la CCBDSR, la somme de 94 000 € (versement TP 99). La CCRAPC assumant les compétences périscolaires et voirie, la commune verrait sa compensation ramenée à 65 560 € soit une baisse de 33 440 €

## 2 – Dotation de solidarité :

La commune a perçu en moyenne 36 800 € de dotation de solidarité annuelle sur une période de 17 ans (création de la CCBDSR en 2000) et 92 500 € en 2015. A l'avenir, elle ne pourrait espérer aucun versement à ce titre de la part de la CCRAPC

## 3 – Fond de Péréquation Intercommunication (FPIC) :

La CCBDSR avait pris en charge la somme de 13 900 € au titre du FPIC pour 2015. A l'avenir, la commune devra financer l'intégralité du FPIC, dont le montant est par ailleurs appelé à augmenter dans les années à venir. Concernant ce point, il est toutefois précisé que quelle que soit la future intercommunalité à laquelle la commune adhérera, elle sera amenée à financer le FPIC en totalité.

## 4 – Assainissement :

La CCRAPC n'assume pas la compétence assainissement collectif, mais sera obligée de la prendre en 2018. En conséquence, pour 2017, elle ne prendra pas

# Réforme territoriale

en charge le remboursement des emprunts actuellement en cours pour un montant de 1 million d'euros, générant une annuité de 85 800 €. Le produit de la surtaxe s'établissant à 31 400 €, la somme restant à la charge de la commune s'élèverait donc à 54 400 € en 2017.

## 5— Impact total de l'adhésion à la CCRAPC sur le budget communal :

Pour 2017, l'impact total de l'adhésion calculé par CCRAPC sur le budget communal de Druillat, s'élèverait à une perte de 194 000 €. Un comparatif financier a été établi pour mesurer l'impact financier d'une adhésion à la CCRAPC ou à BBA jusqu'en 2020, en fonction des éléments connus à ce jour. Ce dernier démontre que le choix pour la commune, de demander l'adhésion à la CCRAPC plutôt qu'à BBA entraînerait une perte estimée entre 77 000 et 140 000 € pour 2017 ; puis une perte annuelle constante estimée entre 23 000 et 84 000 € ; soit, à l'horizon 2020, une perte cumulée s'établissant entre 146 000 et 390 000 €.

Le conseil municipal, lors de la séance du 14 décembre 2015,

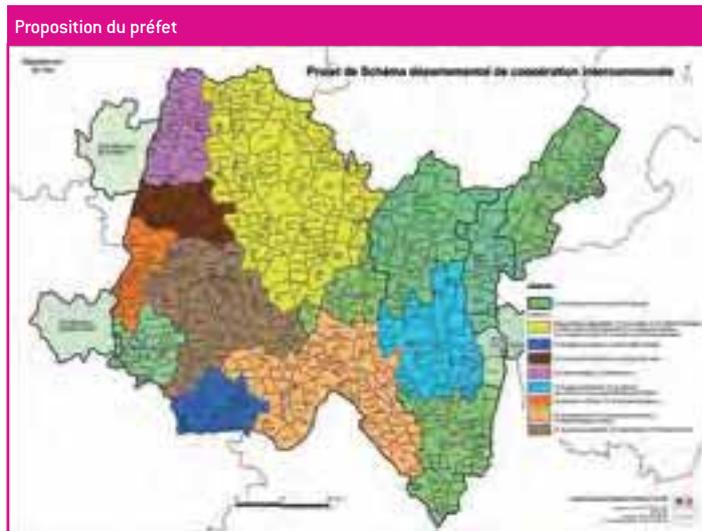
- Décide donc que la commune de Druillat demeurera membre de la communauté de communes Bresse Dombes Sud-Revermont. Cette décision repose essentiellement sur la prise en compte du caractère financier d'une éventuelle adhésion à la CCRAPC [perte à court terme mais aussi à plus long terme trop importante pour le budget communal qui mettrait en danger les finances de la commune et bloquerait tous projets futurs] mais les élus précisent que leur conviction de l'appartenance de Druillat au bassin de vie de Pont d'Ain et à la CCRAPC demeure entière pour les différentes raisons qui ont été développées ci-dessus.
- Émet également un avis défavorable sur le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le préfet et justifie sa décision comme suit :
  - ◊ une urgence de l'avis à donner (seulement 2 mois) qui va engager de façon très importante le devenir des communes et considère que beaucoup de dispositions contenues dans la loi « NOTRe », vont à l'encontre du fonctionnement harmonieux des collectivités à caractère rural,
  - ◊ la prise d'une décision qui repose essentiellement sur des incertitudes : tout étant à construire et aucun engagement réel concernant le futur fonctionnement de la communauté d'agglomération ne pouvant être arrêté, une cohérence territoriale sur le secteur projeté qui reste à démontrer car les bassins de vie sont différents et le territoire trop vaste,
  - ◊ une remise en cause donc très importante de la proximité,
  - ◊ la disparition de la parité qui ne sera plus respectée,
  - ◊ les élus communautaires désignés pour six ans se trouvent démis de leur fonction avant la fin de leur mandat et ressentent une certaine frustration,
  - ◊ des doutes sur la gouvernance envisagée : un nombre de délégués communautaires démesuré ne permettant plus une réelle expression de chacun et mettant donc à mal la démocratie participative. Il reste à espérer qu'un éventuel regroupement des petites communes permette, de par leur nombre, de peser par rapport à la ville centre ;
  - ◊ les élus déplorent que leur moyen d'expression sur un tel projet se limite à un simple avis consultatif qui va pourtant engager le territoire communal vers une restructuration substantielle qui génère des doutes quant à la sauvegarde des intérêts locaux.

Malgré cet avis négatif, le conseil municipal, conscient que le préfet maintiendra le périmètre proposé, demande que les différents points suivants soient pris en

compte et ne soient pas remis en question :

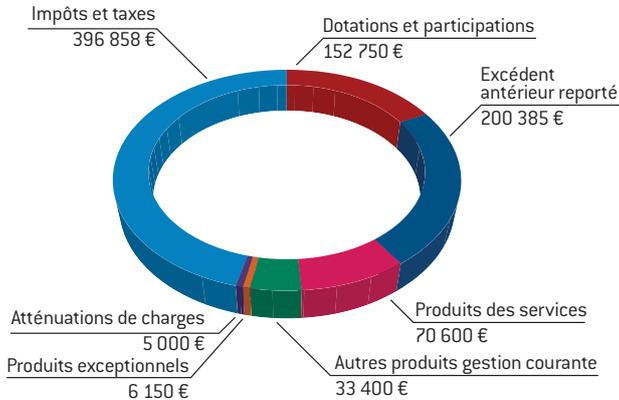
- 1 Aucune compétence exercée à ce jour par une communauté de communes ne devra retourner aux communes,
- 2 Les particularités de fonctionnement de la CCBDSR devront être reconnues et pérennisées notamment au niveau du maintien :
  - Des dotations de solidarité et des attributions de compensation,
  - De la redevance incitative,
  - De l'accueil des usagers dans les structures sportives et les centres de loisirs,
- 3 Il conviendra de veiller à ce que la ville centre n'exerce pas une prédominance et à ce que les circuits de décisions ne s'alourdissent pas avec le risque d'une augmentation des coûts ; que la qualité du territoire soit reconnue par l'équilibre du fait rural et du fait urbain,
- 4 L'exécutif (bureau : 1 président et des vice-présidents au nombre de 15 maximum) devra garantir la représentation objective de l'ensemble des territoires urbains et ruraux composant la nouvelle intercommunalité,
- 5 La création de conférences territoriales et de commissions thématiques pour initier une gestion déconcentrée et décentralisée devra être validée ;
- 6 Une conférence des maires avec une réelle force de proposition vis-à-vis du bureau et du conseil communautaire devra être mise en place,
- 7 Le développement des transports publics sera nécessaire pour améliorer l'accès de Druillat à la ville centre,
- 8 La commune de Druillat du fait de sa situation géographique (à l'extrême sud), ne devra pas être reléguée au bout du périmètre et « oubliée » des futurs projets d'aménagements,
- 9 Le lien de la commune de Druillat avec la ville de Pont d'Ain en tant que réel bassin de vie devra être reconnu.

Il faut maintenant attendre fin mars 2016 pour avoir l'avis du préfet sur le périmètre définitivement retenu.

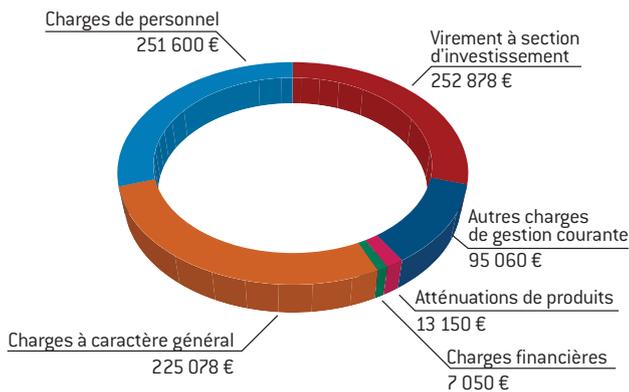


## Fonctionnement : 865 143 €

### Recettes

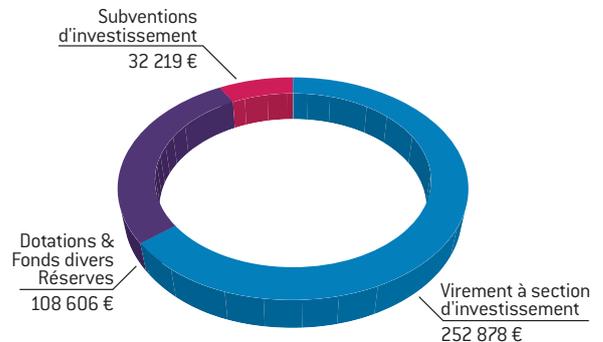


### Dépenses

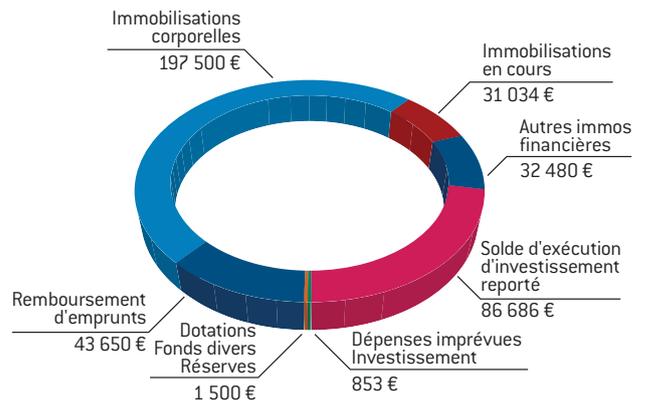


## Investissement : 393 703 €

### Recettes



### Dépenses



# Les dépenses d'investissement en détail : année 2015....

Chiffres arrêtés au 17 décembre 2015

**La somme globale consacrée aux investissements s'est élevée, cette année à 78 199 € (les sommes annoncées ci-dessous correspondent au montant TTC donc TVA incluse).**

A noter que le montant des réalisations est très inférieur aux sommes initialement budgétées ; un certain nombre de programmes n'ayant pu être réalisés en 2015, en raison de la durée des études. Des dépenses ne figurent pas non plus dans ce décompte car elles ont été engagées sur cette fin d'année mais ne sont pas finalisées. Le montant des dépenses d'investissement comprend notamment :

### 1- Remboursement des emprunts pour la part en capital :

41 206 € ont été consacrés au remboursement des emprunts pour leur part en capital.

### 2- Les installations de voirie :

Un lot de panneaux de signalisation a été acheté pour une dépense de 1 648 €.

La commune a accepté la prise en charge d'un supplément pour le remplacement du garde-corps du pont des Basses Rossettes, afin de conserver une barrière plus esthétique pour un coût de 2 496 €. En effet, s'agissant d'un ouvrage situé sur une route départementale, cette dépense est initialement assumée par le conseil départemental, qui avait prévu ce programme pour des raisons sécuritaires. Mais, le garde-corps pris en charge par cette instance était très basique et donc peu esthétique, d'où cette décision prise à l'unanimité des membres du conseil de financer un surplus afin que ce lieu conserve son charme initial.

Un radar pédagogique a également été acquis pour la somme de 2 496 €.

# Finances communales

## 3- Défense incendie :

Un nouveau poteau incendie a été implanté sur la route de Pont d'Ain (dans le secteur de la montée du Cruix) pour une dépense de 3 327 €.

## 4- Matériel et outillage :

Un compresseur à pistons avait été acquis cette année au prix de 698 € ; malheureusement dérobé lors des vols avec effraction intervenus au cours de ce mois de décembre, dans le local technique.

## 5- Matériel informatique :

L'évolution des logiciels a nécessité le remplacement des deux postes informatiques de la mairie pour une dépense de 1 951 €.

## 6- Mobilier :

La salle de garderie a été transférée dans l'ancienne salle informatique et bibliothèque du groupe scolaire. Des travaux d'adaptation ont été réalisés et des rayonnages, installés par nos agents communaux, ont été acquis au prix de 936 €.

## 7- Bâtiments communaux :

De nouvelles portes ont été installées au local des pompiers pour un coût de 4 330 €. Des travaux d'électricité et de chauffage ont été réalisés dans les logements communaux pour une dépense globale de 2 336 €.

Des travaux d'électricité ont aussi été réalisés dans la salle du club des retraités : 1 666 € ainsi que dans le local du comité d'animation : 641 €.

Des fenêtres ont été remplacées au groupe scolaire pour un coût de 12 955 €.

## Les recettes d'investissement en détail : année 2015 .....

**Le montant des recettes d'investissement s'élève à 160 684 €.** Elles sont exceptionnellement supérieures aux dépenses. Elles devraient donc permettre de résorber en tout ou partie les déficits antérieurs.

### 1- Excédent de fonctionnement :

L'excédent de fonctionnement imputé au financement des investissements s'est élevé à 75 960 €.

### 2- Subventions :

La commune a perçu une subvention de l'État d'un montant de 21 329 € suite à l'aménagement d'une voie et d'une plateforme forestières dans les bois du Roset.

Elle a par ailleurs, dans le cadre de son projet d'aménagements sécuritaires, dont les travaux devraient débuter en 2016, été destinataire d'une subvention de 30 000 € au titre des amendes de police. C'est la seule subvention dont elle pourra bénéficier pour ce programme. Des demandes d'aide au financement de ces projets ont été présentées aux sénateurs et députés de notre secteur dans le cadre de la répartition de leur enveloppe parlementaire. Le montant nous parviendra en 2016.

### 3- Fond de compensation de la TVA :

La somme remboursée par l'Etat à ce titre s'est élevée à 17 334 €.

### 4- Taxes d'aménagement :

La recette s'est établie à 15 011 €. Il est précisé que cette ressource est très aléatoire et irrégulière puisqu'elle est liée aux nouvelles constructions édifiées sur le territoire communal.

### 5 - Dépôt de garantie :

Il ne s'agit pas réellement d'une recette destinée à être conservée par le budget communal mais des cautions encaissées cette année suite à l'arrivée de nouveaux locataires et à l'acquisition de bâtiments abritant des logements (ex propriété BESSON au village).

## Situation financière de la commune (exercice 2014) .....

### Budget de fonctionnement

Population Druillat  
1 172 habitants

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique ( de 500 à 1 999 habitants )		DRUILLAT 2014/2013
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart en €/Hab
<b>Total des produits</b>	<b>534</b>	<b>759</b>	<b>4 €</b>
<b>Total des charges</b>	<b>440</b>	<b>619</b>	<b>-4 €</b>
<b>dont charges de personnel</b>	<b>186</b>	<b>259</b>	<b>2 €</b>
<b>Résultat comptable</b>	<b>94</b>	<b>140</b>	<b>9 €</b>

### Budget d'investissement

<b>Total des ressources (recettes)</b>	<b>65</b>	<b>376</b>	<b>-3 €</b>
<b>Total des emplois (dépenses)</b>	<b>104</b>	<b>366</b>	<b>-27 €</b>
<b>dont remboursements dettes (emprunts)</b>	<b>35</b>	<b>64</b>	<b>6 €</b>

### Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique ( de 500 à 1 999 habitants )		DRUILLAT 2014/2013
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart en €/Hab
<b>Capacité d'autofinancement : CAF</b>	<b>94</b>	<b>149</b>	<b>8 €</b>
<b>Encours dettes</b>	<b>153</b>	<b>596</b>	<b>-36 €</b>

### La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

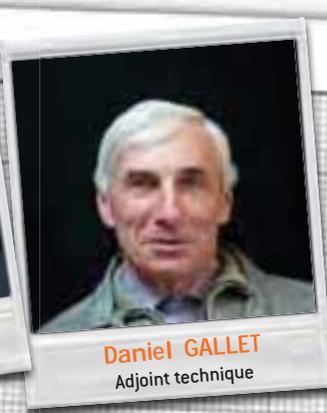
Potentiel fiscal :  
Population 1 172 habitants

	Druillat		Moyenne des communes équivalentes
	Montant/hab	Taux	Montant/hab
<b>Taxes sur les propriétés foncières bâties</b>	<b>81</b>	<b>10,92 %</b>	<b>137</b>
<b>Taxes sur les propriétés foncières non bâties</b>	<b>21</b>	<b>37,03 %</b>	<b>27</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>103</b>	<b>8,30 %</b>	<b>124</b>

# Trombinoscope

Des agents municipaux à votre service

DÉPARTEMENT DE L'AIN  
AIRIE de DRUILLAT  
01160  
Tél. 04 74 39 07 99  
Fax. 04 74 39 13 57



## Commission communication

En 2015, la commission a passé une bonne partie de l'année à la création du site internet de la commune, mais pas seulement.

Comme chaque année, elle réalise le bulletin municipal en janvier et Druillat Infos en juillet. Les membres de la commission recherchent des textes, les corrigent, les mettent en page avec l'aide d'un graphiste.

Cette commission s'occupe également de l'organisation des cérémonies commémoratives et des réunions des hameaux. Lors de la préparation du calendrier des fêtes, nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Elle est en lien avec les diverses associations du village. Elle peut leur apporter un soutien lors de certaines manifestations.

L'installation d'un vidéoprojecteur et d'un écran dans la salle polyvalente, est en cours, ainsi que la remise aux normes du limiteur de son et de son réseau électrique.



Accueil des nouveaux arrivants le 3 novembre 2015

## Commission voirie

Après l'abri bus de Turgon, trois aubettes ont été commandées, l'une pour remplacer celle du Mas Pommier, détruite par un véhicule ; la seconde sera installée sur la place du village et la 3<sup>e</sup> concerne Rossettes, place des Marronniers.

Le dossier réduction de la vitesse à La Ruaz et Rossettes est bien avancé. Le cahier des charges est prêt pour consulter les entreprises

et les premiers travaux devraient pouvoir commencer à La Ruaz dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

De nouvelles signalisations routières ont été posées au village (stop au carrefour de la route du Cruix et de la rue de la Chansonne). Après la disparition d'un panneau, celui-ci a été remplacé rapidement.

## Commission bâtiments

Acquisition de la propriété KAPOUYAN-MOREL (ex propriété BESSON)

La commune a acquis cette propriété en janvier 2015. Elle se compose d'un immeuble abritant trois logements et d'un terrain attenant qui jouxte le parking de l'école. La municipalité a fait appel à l'EPF (Etablissement Public Foncier), organisme ayant vocation pour aider les communes à acquérir des biens immobiliers. L'EPF achète le bien et le rétrocède à la commune au bout d'un certain nombre d'années. Nous avons décidé d'un portage de dix ans au terme duquel la commune devient propriétaire (les frais de portage sont de 1,5 %). Déduction faite des loyers, le coût annuel supporté par la municipalité est de 13 300 €. Un montant parfaitement supportable par le budget communal.

Une belle opportunité qu'a su saisir la commune en pensant aussi bien au présent (trois logements communaux) qu'à l'avenir (un terrain idéalement situé à proximité de l'école et du centre village).



## Druillat s'ouvre au monde virtuel.....

### Un village qui conquiert l'univers internet

Druillat est un petit village du département de l'Ain. Ce village de Druillatis ne résiste pas à l'envahisseur mais essaye de le conquérir.

#### • Janvier 2015 : [www.druillat.fr](http://www.druillat.fr) prend forme

Cette année a été principalement consacrée à la création du site internet de notre commune. Un puzzle riche de pièces, difficile à construire.

Il a fallu d'abord recomposer les bords de l'image. Nous avons donc choisi les couleurs et les images de fond pour le site et la page d'accueil.

Une fois le contour entièrement terminé, nous avons dû le remplir les diverses pièces qui composent ce puzzle.

Nous avons donc choisi de regrouper ces diverses pièces manquantes par catégorie telles que : vie communale, vie associative, vie pratique...

Une fois toutes ces pièces regroupées, il suffisait de trouver le bon assemblage : liste des associations et calendrier des fêtes, commissions et conseil municipal, ...

#### • Juin 2015 : Druillat surfe sur le web

Le site internet a ouvert ses portes le 15 juin 2015 ([www.druillat.fr](http://www.druillat.fr)). Vous pouvez désormais retrouver la composition du conseil municipal avec la présentation de l'ensemble de vos élus, la présentation des diverses commissions, etc.

Il vous permet aussi de retrouver toutes les informations dont vous auriez besoin telles que : les horaires de la mairie, les tarifs de location des diverses salles communales, les comptes rendus du conseil municipal, ou encore les commerces et entreprises locaux.

Sur celui-ci, vous pourrez désormais réaliser vos démarches administratives en ligne : comme par exemple la demande d'acte d'état civil.

Chaque semaine, de nouvelles actualités sont ajoutées pour être sûr de ne rien manquer des événements de votre commune.

Retrouver également toutes vos associations : chacune d'elles dispose d'une page qu'elle peut mettre à jour.

#### • Septembre 2015 : Druillat est connecté

Après avoir conquis le monde d'internet, Druillat est arrivé sur les réseaux sociaux : Facebook (Mairie de Druillat) et Twitter (@mairie\_druillat). Un succès qui nous a permis d'augmenter le nombre de visites sur le site internet officiel de la mairie. Ces réseaux sont reliés au site permettant d'avoir régulièrement les posts des diverses actualités de la commune.

Une envie ? Une idée ? Une suggestion ? N'hésitez pas ! Faites-nous parvenir vos remarques pour que notre site internet évolue.

Vous avez des photos du village ? Vous pouvez nous les envoyer pour qu'elles apparaissent dans la galerie photo du site et sur les réseaux sociaux.



Déjà 8 000 visites sur le site Internet, 200 fans de la page Facebook et 1 100 followers sur le compte Twitter.

Si vous n'avez pas encore franchi le pas : n'hésitez plus et devenez fan de votre commune.



Le maire, les membres de la commission communication, ainsi que tous les autres élus vous remercient. Nous espérons que le travail réalisé vous plaît.

#### Associations :

Besoin de mettre à jour votre page personnelle ?

Contactez-nous par mail : [commissioncommunication@orange.fr](mailto:commissioncommunication@orange.fr)

## Etik'table

Retrouvez dans votre commune « les producteurs et/ou les artisans de bouche » Etik'Table du bassin de Bourg-en-Bresse ! Cap 3B, le syndicat mixte de développement du bassin de Bourg-en-Bresse a lancé le portail internet Etik'Table en septembre 2013.

Vous pouvez y retrouver les producteurs agricoles du territoire qui effectuent de la vente directe (à la ferme, dans les points de vente collectif, sur les marchés, via les AMAP...), ainsi que les artisans de bouche (boulangers, bouchers...) qui se sont engagés à travailler avec des produits locaux. Sachez que deux producteurs et artisans sont déjà recensés sur notre commune.

- Les ruchers de la Chansonne *Miel de différentes floraisons* Rue de la Chansonne
- Le Clos des Godardes *Cerdon A.O.C mousseux Brut, Vin pétillant 1/2 sec, méthode ancestrale* Turgon

N'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.etiktable.fr](http://www.etiktable.fr) pour en savoir plus ! Prochainement y seront également recensées les entreprises agro-alimentaires qui sont présentes sur le bassin de Bourg-en-Bresse et dont les matières premières sont locales. Enfin, les restaurateurs pouvant vous proposer des menus composés de produits locaux seront également intégrés sur le site dans les prochains mois !

Ce site internet se veut proche de vous en donnant les coordonnées locales pour mieux consommer. En plus, il vous apporte une information essentielle sur l'alimentation responsable et vous guide dans votre consommation au quotidien. Enfin, des mini-jeux vous sont également proposés afin d'apprendre tout en s'amusant !

[www.etiktable.fr](http://www.etiktable.fr) – Le site de l'Alimentation Responsable du bassin de Bourg-en-Bresse

## TNT HD

Le 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre passe à la Haute Définition. Cette modification concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau. Pour les autres moyens de réception (câble ou satellite), il conviendra de vérifier que votre décodeur est bien compatible HD. Pour cela, il suffit de se connecter sur les chaînes TF1,

FRANCE 2, ARTE ou M6 et vérifier la présence du logo HD à côté de celui de la chaîne en question. Ceux recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés. Une plaquette d'information est disponible en mairie pour en savoir plus sur ce passage à la TNT HD. Plus d'infos, sur le site : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)



## Rénovation énergétique

Bientôt un accompagnement de A à Z des propriétaires privés dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur logement ! Vous aimeriez réduire les consommations énergétiques de votre logement ? Vous vous demandez par où commencer ? Quels travaux sont prioritaires ? Quelles économies d'énergie sont possibles ? Quel budget serait nécessaire ? Quelles aides vous pourriez obtenir pour réaliser ces travaux ? Comprendre les devis et faire le bon choix ? Savoir comment suivre votre chantier ? Et bien d'autres questions peut-être ?

Le Syndicat mixte du bassin de Bourg en Bresse Cap 3B ([www.cap3b.fr](http://www.cap3b.fr)) vous proposera dès le 1er trimestre 2016 un service personnalisé d'accompagnement dans vos projets de rénovation énergétique et de valorisation de votre bien immobilier. Il s'adresse aux propriétaires

occupants ou bailleurs, en maison individuelle ou en copropriété. Ce service réservé aux habitants du bassin de Bourg-en-Bresse (8 intercommunalités), sera animé par l'association Hélianthe ([www.helianthe.org](http://www.helianthe.org)).

Encore un peu de patience, mais d'ici là vous pouvez faire savoir à Cap 3B que vous êtes intéressé en remplissant un formulaire en vous rendant sur <http://www.cap3b.fr/plan-climat/renovation-energetique.htm>.

Dès que le service sera lancé, vous serez recontacté.



## Ramassage des ordures

Les horaires de ramassage des ordures ménagères débute maintenant dès 4h30, c'est pourquoi nous vous demandons :

- De bien vouloir sortir vos poubelles la veille du jour de la collecte et de les rentrer dès que possible (en partant au travail par exemple),
- De ne pas jeter de déchets recyclables (ces sacs d'ordures se verront refusés à la collecte),
- De ne pas jeter le verre, la vaisselle cassée et les déchets dangereux (ceux-ci sont à déposer à la déchetterie).

Le bon respect de ces consignes permet d'éviter plusieurs désagréments comme :

- Les dépôts sauvages,
- Les incidents et les percussions avec des véhicules,
- La pollution visuelle,
- Les incidents ou dangers de manipulation pour nos agents.

## Mairie & bibliothèque

### Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

## Collecte des ordures ménagères : le mercredi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte.

## Déchetterie du Mollard

### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi ...14h00-17h30
- Samedi .....9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Dimanche.....8h30-12h00

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi ...14h00-18h30
- Samedi .....8h30-12h30 / 14h00-18h30
- Dimanche.....8h30-12h30

## Tarifs communaux

### Redevance de droit de raccordement au réseau d'assainissement

La compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes Bresse Dombes Sud-Revermont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le montant de la redevance de droit de raccordement au réseau s'élève à 2 000 €.

### Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 3,73 €

### Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 2,07 €/h
- Tarif 2<sup>e</sup> enfant : 1,65 €/h
- Tarif 3<sup>e</sup> enfant : 1,04 €/h

### TAP

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 1,00 €/h
- Tarif 2<sup>e</sup> enfant : 0,70 €/h
- Tarif 3<sup>e</sup> enfant : 0,50 €/h

### Tarifs de location de la salle de réunion (ancien presbytère)

- Sociétés locales : gratuit
- Autres : 42 €

### Tarifs de location de la salle polyvalente

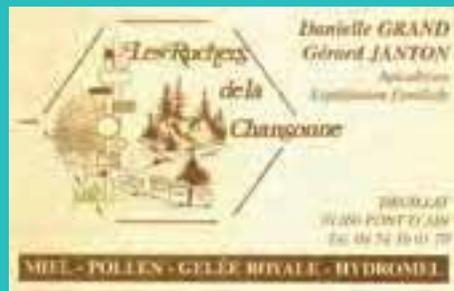
- Sociétés locales : 63 €
- Les habitants contribuables de la commune :
  - repas de famille : 295 €
  - apéritif : 105 €
- Les sociétés et personnes extérieures à la commune :
  - repas de famille : 600 €
  - apéritif : 290 €
- Pour tous
  - conférences, réunions : 185 €

### Cimetière

- Concessions trentenaires :
  - une tombe (2 m<sup>2</sup>) : 190 €
  - caverne 105 €
- Columbarium :
  - pour 5 ans : 158 €
  - pour 15 ans : 472 €
  - pour 30 ans : 788 €



**Maison Janton**  
La Ferme du Chêne Clair  
Vente au détail :  
Mardi - Mercredi et Vendredi après-midi  
Route du Chêne Clair - Le Ruisseau  
01160 DRUILLAT  
04 74 39 66 42



**Les ruchers de la Charbonnière**  
Danielle GRAND  
Gérard JANTON  
Apiculteurs  
Expérimentés Familiaux  
THUILLAT  
RD 100 PONTYVAIN  
04 74 34 19 11 77  
MIEL - POLLEN - GELÉE ROYALE - HYDROMIEL



**LE FOURNIL de Druillat**  
Boulangerie Pâtisserie  
06 76 71 62 28



**Patrick CHAVANT**  
PLOMBERIE - SANITAIRE  
ZINGUERIE  
CHAUFFAGE CENTRAL  
Rossettes-Basses - 01160 DRUILLAT  
Tél. 04 74 39 00 35



**ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS**  
Ets CONTION Louis et Fils  
Rossettes - 01160 DRUILLAT  
Tél./Fax 04 74 39 17 17  
→ Plomberie → Eau de pluie  
→ Plâtrerie → Travaux divers  
→ Couvre de toit → Asphaltes  
→ Montage de vignes → Arrosement



**GITE RURAL**  
Guy et Annette  
PATUREL  
Chemin du Bois Delfin  
Le Roset  
01160 DRUILLAT  
Tél. 04 74 39 19 23  
Tout est fait à la main  
Venez, goûtez, goûtez !



**Le CHEVAL'AIN**  
Charcuterie Maison  
Michael VIALON  
Cordon-Rouge Artisan  
Finis des Basses  
Hameau de Turgeon  
01160 DRUILLAT  
04 74 39 13 82  
06 07 53 56 09



**LACOMBE TP**  
Terrassement - VRD - Assainissement - Cour  
Pose de cave récupération d'eau  
Devis gratuit  
06 70 63 77 25  
Le Chêne Clair - 01160 DRUILLAT  
sebastien.lacombe.tp@gmail.com



**ISOLATION**  
MARTEZ  
04 74 39 12 38  
Fax : 04 74 39 09 56  
ÉCONOMIE - CONFORT - PROTECTION - SÉCURITÉ  
ET ENRIICHISSEMENT  
Plan d'activités - Zone Sud A - 02 - 01160 Roset (38)



**AROMA Bien-Être**  
Nicolas GANGLOFF  
MASSAGE DÉTENTE  
AUX HUILES ESSENTIELLES  
ACUPUNCTURE - PHYTHOTÉRAPIE  
SUR RDV 06 84 30 72 97



**E.T.F. Electricité**  
Fax : 06 50 44 62 08  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
DÉPANNAGE  
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE  
06 79 00 51 16  
etf.electricite@free.fr  
Emmanuel CASSAN  
01160 DRUILLAT  
Neuf - Rénovation - Tél  
TV - PC - Chauffage  
Automatismes  
Bilan et devis gratuit



**DANIEL GALLET**  
Viticulteur  
Vin pétillant  
Méthode ancestrale et traditionnelle  
Tél. 04 74 39 13 91

# Calendrier des fêtes 2016

## janvier

### Vendredi 8

17h00

- Forum des associations  
*Salle polyvalente*

18h30

- Cérémonie des vœux  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 10

14h00

- Marche organisée par le Comité d'animation  
*Local des associations*

14h00

- Après-midi dansant de l'association Country 66  
*Salle polyvalente*

### Samedi 16

10h00 - 11h15 - 15h00

- Spectacle dans le cadre des petites scènes vertes « L'ours qui avait une épée »  
*Place du village*

11h00

- Repas du C.C.A.S offert aux personnes âgées  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 31

15h00

- Rencontres musicales organisées par l'Ecole de musique  
*Salle polyvalente*

## février

### Samedi 6

- Sainte Agathe  
*Église de Druillat*

### Dimanche 7

9h30

- Assemblée générale de l'Amicale des Pompiers  
*Salle polyvalente*

### Samedi 13

19h00

- Moules-frites et concours de coinche – Soirée organisée par le Comité d'animation  
*Salle polyvalente*

### Samedi 20

10h00

- Vente de saucisses de Morteau par la Boule des Platanes  
*Place du village*

21h00

- Soirée organisée par le Club des Jeunes  
*Salle polyvalente*

### Samedi 27

20h00

- Soirée dansante organisée par l'association Team Moto du Chêne  
*Salle polyvalente*

## mars

### Dimanche 6

13h30

- Loto organisé par le Sou des écoles  
*Salle polyvalente*

### Samedi 12

14h00

- Coinche du Groupement régional de la chasse  
*Salle polyvalente*
- Repas vers 19h30

### Dimanche 13

14h00

- Marche organisée par le Comité d'animation  
*Local des associations*

### Samedi 19

Nettoyage de printemps

11h00

- Banquet des classes en 1 et en 6  
*Salle polyvalente*

### Samedi 26

14h00

- Chasse aux œufs organisée par le Sou des écoles  
*City stade / aire de jeux*

## avril

### Samedi 2

10h00

- Vente de diots par le Comité de Jumelage Revermont – Ungureni

20h30

- Soirée théâtre du Comité d'animation  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 3

14h30

- Représentation théâtrale du Comité d'animation  
*Salle polyvalente*

### Vendredi 8

- Assemblée générale du Comité de Jumelage Revermont Ungureni

20h00

- Assemblée générale de l'ADD  
*Salle polyvalente*

### Samedi 9

10h00

- Vente d'andouillettes par la société de Chasse de Druillat  
*Place du village*

### Dimanche 10

14h00

- Marche organisée par le Comité d'animation  
*Local des associations*

### Samedi 16

8h30

- Association de la Boule des Platanes – Concours Lamy 16 doublettes

### Dimanche 17

10h00

- Vente de galettes cuites au feu de bois par l'association Les Mordus du Carbu  
*Hameau de Turgon*

### Samedi 23

22h00

- Bal populaire organisé par l'association des Conscrits  
*Salle polyvalente*

### Samedi 23 - Dimanche 24

- Tournée des brioches des Conscrits

16h00

- Fête patronale – Présence des

forains (manèges, auto-scooters, stands de tir...)

- Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'animation  
*Place du village*

## mai

### Dimanche 1<sup>er</sup>

10h00

- Vente de galettes cuites au feu de bois par le Club des Retraités  
*Hameau du Roset*

### Jeudi 5

8h30

- Concours de pétanque organisé par l'Amicale des Chaumes  
*Hameau de La Ruaz*

### Dimanche 8

- Course cycliste à Pont d'Ain avec le Vélo-Club de Druillat  
*Pont d'Ain*

10h30

- Cérémonie de commémoration Participation de l'Harmonie de Saint Martin du Mont  
*Place du village*

14h00

- Marche organisée par le Comité d'animation  
*Local des associations*

### Samedi 21 - Dimanche 22

- Ball-trap organisé par la société de Chasse de Druillat  
*Hameau de Rossettes*

### Dimanche 29

6h00

- Vide-grenier organisé par le Sou des écoles  
*City stade / aire de jeux*



## juin

### Dimanche 5

14h00

- Après-midi dansant de l'association Country 66
- Salle polyvalente

### Dimanche 12

- Course à la Tranclière avec le Vélo-Club de Druillat
- La Tranclière

14h00

- Marche organisée par le Comité d'animation
- Local des associations

### Samedi 18

Après-midi

- Fête de l'École et Fête de la Musique avec un char itinérant et le groupe « Lydie et les Sublime »
- Organisées par le Sou des écoles
- École de Druillat

### Vendredi 24

21h00

- Feux de la St Jean organisés par l'association de la Sauvegarde du Patrimoine
- Route de Pont d'Ain

### Samedi 25

- Journée détente de l'Amicale des Pompiers

- Assemblée générale de l'association Country 66 suivie d'une soirée dansante pour les membres de l'association

### Dimanche 26

8h30

- Concours 16 doubles par poules 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division .
- Boule des Roches à Turgon

## juillet

### Samedi 2

19h00

- Fête d'été du Comité d'animation
- Participation de la Chorale « Les Mômes de DRUILLAT »
- Repas – Feux d'artifice
- Bal populaire
- City stade / aire de jeux

### Samedi 9

22h00

- Bal de plein air organisé par le Club des Jeunes
- City stade / aire de jeux

### Jeu 14

11h00

- Cérémonie de la fête nationale
- Place du village

## août

### Samedi 6

13h30

- Challenge PAQUET – Association de la Boule des Platanes –
- Concours 16 doublettes

### Samedi 13

14h 00

- Concours amical « doublettes mixtes » ouvert à tous.
- Boule des Roches à Turgon

### Samedi 27

9h30

- But d'honneur de la Boule des Roches
- Boule des Roches à Turgon

## septembre

### Vendredi 2

21h00

- Assemblée générale du Club des Jeunes suivie de l'assemblée générale des Conscrits
- Salle des jeunes

### Samedi 3

9h30

- Association de la Boule des Platanes – But d'honneur

### Vendredi 16

20h30

- Assemblée générale du Sou des écoles
- Salle polyvalente

## octobre

### Dimanche 2

À partir de 9h00

- Tournée des brioches du Sou des écoles

### Vendredi 7

20h00

- Assemblée générale d'AC LGV
- Salle polyvalente

### Dimanche 9

14h00

- Marche organisée par le Comité d'animation
- Local des associations

### Vendredi 14

19h00

- Assemblée générale du Comité d'animation
- Local des associations

### Samedi 22

10h00

- Assemblée générale de la Sauvegarde du Patrimoine
- Salle de l'ancienne cure

## novembre

### Jeu 3

18h00

- Préparation du calendrier des fêtes de l'année 2017
- Salle du conseil

20h00

- Accueil des nouveaux habitants
- Salle du conseil

### Samedi 5

10h00

- Vente de choucroute par l'Amicale des Pompiers
- Place du village

### Vendredi 11

10h30

- Assemblée générale de l'association des Anciens Combattants
- Salle du conseil

11h00

- Cérémonie de commémoration
- Place du village

### Samedi 19

19h00

- Soirée Beaujolais Nouveau organisée par l'association Dell Proto
- Salle polyvalente

### Dimanche 20

14h00

- Matinée récréative organisée par le Comité de Jumelage Revermont – Ungureni
- Salle polyvalente

### Dimanche 27

14h30

- Concert des « Chantuooses »
- Salle polyvalente

## décembre

### Samedi 3

16h00

- « DRUILLARTISTES » Exposition artisanale – Gaufres, soupe, vin chaud...
- Visite du Père-Noël aux environs de 18h00
- Place du village

### Dimanche 11

14h00

- Marche du Téléthon organisée par le Comité d'animation
- Local des associations

### Vendredi 16

19h00

- Arbre de Noël organisé par l'Amicale des Pompiers
- Salle polyvalente

### Samedi 17

22h00

- Bal de Noël organisé par les Conscrits
- Salle polyvalente

### Dimanche 11 - Samedi 17

- Présentation et vente du calendrier 2017 par l'Amicale des Pompiers

### Dimanche 18

15h00

- Course organisée par le Sou des écoles



## Numéros de téléphones utiles

**Mairie**  
Téléphone..... 04 74 39 07 98  
Fax.....04 74 39 13 57  
Courriel ..... mairiedruillat@wanadoo.fr  
Site internet .....www.druillat.fr

Groupe scolaire .....04 74 39 10 09  
Cantine ..... 04 74 39 04 07  
Garderie ..... 04 74 39 04 07  
Salle polyvalente ..... 04 74 39 04 07  
Paroisse.....04 74 39 03 65

**Communauté de communes Bresse Dombes  
Sud-Revermont** ..... 04 74 42 65 03  
Ecole de musique communautaire .....  
..... 06 08 76 21 98

**Centre communal d'action sociale**  
CCAS (Mairie) ..... 04 74 39 07 98  
Centre social de Pont d'Ain ..... 04 74 39 07 21

**ADAPA**  
- Poncin (correspondante locale) 04 74 37 27 67  
- Bourg-en-Bresse.....04 74 45 51 70  
ADMR..... 04 74 25 00 99

France Télécom SAV .....1013  
.....ou 08 00 10 13 69  
La Poste de Pont d'Ain .....04 74 39 76 10  
.....04 74 39 17 44  
SOGEDO ..... 04 74 61 02 14  
EDF dépannage..... 08 10 33 30 31  
Météo Ambérieu-en-Bugey..... 08 92 68 02 01  
Allo Service public..... 3939  
Conciliateur ..... 04 74 39 06 99  
Préfecture standard ..... 04 74 32 30 00  
Taxi Franck THOMAS..... 06 63 78 33 23  
Taxi Joël ST-SULPICE ..... 06 73 30 72 36  
Gîte rural - Guy PATUREL Le Roset.. 04 74 39 15 23  
Gîte rural - La Grange de Turgon .04 74 23 82 66

## Les assistantes maternelles

**Le Village**  
Emmanuelle BATHREZ ..... 06 75 77 53 16  
Fabienne CHARBONNEL.....09 52 44 93 98  
Fabienne CONTION..... 06 24 92 32 59

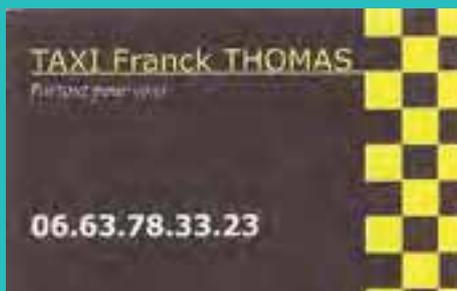
**La Ruaz**  
Ingrid LOCHET..... 06 67 11 93 24  
Maryse MICHON ..... 04 74 39 00 45

**Rosettes**  
Noëlle BERNARD..... 04 74 39 05 61  
Jacqueline GAUTHERON .....04 74 39 10 30

**Turgon**  
Carole BUFFET ..... 04 74 38 05 42  
Patricia CHANEL ..... 04 74 39 14 14  
Martine DUFOURCET ..... 04 74 39 14 84

## Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55  
Pompiers de Druillat ..... 18 ou 04 74 39 19 63  
SAMU ..... 15 ou 04 74 23 15 15  
Centre de secours de Pont d'Ain..... 04 74 39 05 88  
Centre anti poison de Lyon ..... 04 72 11 69 11  
Maison médicale de Pont d'Ain..... 04 74 39 79 00  
Maison médicale de Tossiat..... 04 74 55 22 56  
Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 46 47  
Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 64 45  
Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey ..... 04 74 38 95 95



## CAF de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, deux services accessibles en permanence sont mis à disposition par la CAF de l'Ain. Vous pourrez obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) :

- Déclarer en ligne un changement de situation,
- Effectuer une demande de prestation,
- Faire une simulation des droits,
- Consulter vos droits et paiements,
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial,
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre CAF,
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale,
- Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile,
- Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.

Par téléphone : 0 810 25 01 10 (0,06 €/min + prix d'un appel)

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour consulter votre dossier :

- Date et détail des paiements,
- État de traitement de votre courrier,
- Demande d'une attestation de paiement.

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace « mon compte » : [caf.fr](http://caf.fr) (en un clic sur le lien « code confidentiel perdu »)



## ADMR

Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier depuis 70 ans. En tant que premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne :

- 4 gammes différentes de services pour chaque âge de la vie selon vos besoins : famille, domicile, autonomie, santé.
- La garantie d'une proximité entre bénéficiaires et intervenants assurée par les 28 associations locales sur l'ensemble du territoire de l'Ain.
- Un gage de qualité garanti par la certification AFNOR services aux personnes à domicile.
- Un service au coeur de l'humain, grâce à une symbiose entre salariés et bénévoles qui agissent chaque jour pour apporter un service sur mesure.

C'est pour cela que l'ADMR accorde une grande importance à ses

bénévoles et qu'aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Rejoignez-nous !

Horaire d'accueil chaque jour ouvré de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.  
Contacts :

588, chemin de la Charbonnière 01250 Ceyzériat

Services à la personne : 04 74 25 04 38

Soins infirmiers à domicile : 04 74 25 05 78

Micro-crèche : 04 74 51 70 73



**ADAPA**  
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES DE L'AIN  
L'aide à domicile pour tous

**Aide à la personne**  
Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne et de la vie sociale  
Soins infirmiers à domicile sur Miribel - Montluel

**Contactez-nous au 04 74 45 59 65**

Votre contact de proximité : M<sup>me</sup> Cécile BURTIN  
Maison de Santé - 51, route de Montagnat  
01250 TOSSIAT  
c.burtin@adapa01.com

Depuis 55 ans au service des plus fragiles sur tout le département

UNAF

évaluation à domicile gratuite et sans engagement  
CERSU acceptés - 50% de déductions fiscales

SERVICES à la personne

## Vélo-Club de Druillat.....



Le 14 novembre, le Vélo-Club de Druillat a tenu son assemblée générale dans les locaux communaux du comité d'animation.

Celle-ci a commencé par une minute de silence suite aux attentats de Paris. Les licenciés du club ainsi que le comité cycliste de Pont d'Ain ont répondu en nombre. Le président Daniel BELLON fut ému de tous ces participants qui lui ont redonné le moral suite à ses ennuis de santé.

Les licenciés ont participé à de nombreuses courses en ligne et en contre la montre, où les maillots de Druillat furent à l'honneur avec

Jacques et Thierry. Certains ont préféré participer à des cyclo sportives

telles la Bisou, la Marmotte... D'autres se sont dirigés vers des trails, Paris-Brest-Paris...

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Les organisations ont été perturbées par un temps exécrable lors de la course de La Ruaz ; la course de La Tranclière a été annulée. La course du 8 mai à Pont d'Ain fut une réussite car elle a été bien organisée par le comité cycliste de Pont d'Ain.

Les licenciés du club ont pris note du nouveau calendrier des courses qui se dérouleront dans et hors le département, suite au changement de fédération. Le compte rendu financier présenté par Sébastien FLEURY fait paraître un bilan équilibré.

L'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié et un repas froid où l'ambiance était au rendez-vous. Plusieurs coureurs ont eu droit à des surprises (amicales) suite à des anecdotes qu'ils ont connues en compétition. Une page internet verra le jour sur le site de la commune de Druillat.

## Country 66.....

L'association Country 66 a proposé pour la 6<sup>e</sup> année, ses cours hebdomadaires de danses Country en ligne. Nouvelle saison qui sera aussi ponctuée de rendez-vous Country (après-midi dansant pour le plus grand bonheur des initiés et des débutants de cette année, soirée pour son assemblée générale, participation à la semaine « Culturiosités »...). Toutes les informations utiles (tarifs, horaires, lieux, rendez-vous...) sont disponibles sur le site web de l'association à l'adresse

s suivante : [www.country66.sitew.fr](http://www.country66.sitew.fr)  
Alors, venez nous retrouver sur le sympathique parquet de la salle des fêtes de Druillat pour danser avec nous.



A bientôt,  
Toute l'équipe Country 66

## Agathines.....

Ce samedi 7 février sur la commune de Druillat, 38 Agathines ont fêté leur sainte patronne. Comme à son habitude la bénédiction des brioches fût célébrée au cœur de l'église de Druillat dans une ambiance chaleureuse.

La journée s'est poursuivie au restaurant de Jérôme et Rachel GOY à Tossiat devant un bon repas agrémenté d'une animation judicieusement préparée par Nicole GALLET et Mireille NICOLAÏ-DALPHIN, Agathines du jour.

Vers 18h30 après avoir élu pour 2016 deux nouvelles Agathines, l'une de Turgon Madame Nicole BRASIER, et l'autre de Rossettes Madame Fina DELVALLE, les Agathines se sont dispersées en promettant de se retrouver l'année prochaine pour continuer à maintenir cette tradition ô combien appréciée par toutes ces dames.

Merci à Monsieur le Curé, Micheline CLERC et Marie-Hélène, qui nous ont aidé pour mener à bien cette belle journée.

## Sou des écoles.....

Les élèves de Druillat pourront cette année encore, profiter d'activités diverses et variées grâce au dynamisme et à l'investissement des bénévoles du sou des écoles.

MERCI aux nouveaux membres qui ont rejoint l'équipe.

Ensemble nous continuerons à œuvrer pour nos enfants.



# ..... Vie associative

## Fête de la musique intercommunale .....



Le 20 juin dernier s'est déroulée à Druillat au hameau de La Ruaz, la dixième fête de la musique intercommunale. A cette occasion, la chorale « les Chantouoses » de Certines-Druillat et 150 enfants de cycle 3 des écoles du territoire se sont retrouvés pour interpréter un répertoire varié de chansons et pièces musicales. Pour la troisième année consécutive, ces graines de chanteurs ont eu la chance d'être accompagnées par deux orchestres : l'harmonie de Saint-Martin-du-Mont (une trentaine de musiciens) et un orchestre de musiques actuelles issu de l'école de musique communautaire.

La soirée s'est poursuivie par une scène ouverte avec deux ensembles musicaux, issus également de l'école de musique communautaire. Le

premier groupe a étonné avec l'énergie de ses créations musicales et son style très hard rock ! Le second groupe « Lydie et les Sublime » était constitué d'adultes, résidant pour la plupart à Druillat. Il a enchanté le public avec son répertoire de chansons rock et de reprises.

Une fête de la musique variée et très réussie ! Un grand merci à tous les acteurs de ce projet : les musiciennes intervenantes et les enseignants, l'école de musique communautaire et deux de leurs professeurs (Jérôme BLANC et Raphaël BOYER-BORIE), l'harmonie de Saint-Martin-du-Mont, « les Chantouoses », les groupes de musique, la communauté de communes BDSR et le sou des écoles de Druillat.

## Sauvegarde du patrimoine .....

La sauvegarde du patrimoine de Druillat est l'une des plus vieilles associations du village (le sou des écoles est lui bien plus ancien et date de 1931). Elle a aujourd'hui 40 ans révolus. En effet le 19 septembre 1975 le décret du journal officiel publiait sa création.

Son but : « sauvegarder tout ce qui dans le village a un caractère d'ancienneté » ; c'est dire si la tâche est vaste. Mais sauvegarder le passé hier n'est plus exactement la même chose aujourd'hui (car aujourd'hui est le passé de demain...CQFD) et ce qui paraissait courant ou normal hier nous semble bien fragile voire en péril de nos jours.

L'image des associations à but patrimonial est souvent faite de clichés rétrogrades et d'immobilisme. « La pierre posée là par les anciens ne doit pas être déplacée » entend-on de-ci de-là. C'est sans doute le cas dans certaines situations néanmoins le défi de demain est bien différent.

L'histoire a écrit de longues pages sur notre village, des chapitres entiers sur la préhistoire, la période gallo-romaine, le moyen âge en passant par l'époque savoyarde. La transformation de notre environnement au cours de la révolution française a chez nous aussi gravé des chapitres non seulement passionnants mais riches en enseignements pour

notre avenir (création ou construction des départements, cantons et communes, là on retrouve notre actualité)

Nous ne sommes pas des profs d'histoire mais des passionnés autodidactes. Si une tranche de cette histoire vous passionne, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vos projets et les nôtres pourront alors voir le jour grâce aux atouts de tous.

Bonne année 2016 à toutes et tous et bonnes visites patrimoniales.



*Le lavoir sous le clocher fait partie du petit patrimoine construit. Restauré en partie par les bénévoles et entretenu régulièrement, il est l'objet de toute notre attention. Il sera utilisé jusqu'en 1950 par les femmes du village pour le lavage du linge.*

## Gymnastique volontaire de Druillat .....

La gymnastique volontaire de Druillat a repris ses cours depuis le 9 septembre 2015. Ils ont lieu tous les mercredis à la salle des fêtes :

- De 18h15 à 19h15 : Cours de gym douce (échauffement, mobilisation articulaire et assouplissement, suivi d'un renforcement musculaire). La séance se termine par des étirements et détente.
- De 19h30 à 20h30 : Cours de gym tonique (échauffement cardio dynamique, renforcement musculaire et étirements en fin de séance).

Les cours sont animés par Mme Claude RAVEZ qui nous propose des séances variées, à la portée de toutes et tous (les cours sont mixtes ! ) Une vingtaine de personnes suivent les cours de gym douce et une dizaine, ceux de gym tonique (effectif à renforcer). La cotisation est de 100

euros pour l'année 2015-2016, et au prorata temporis pour une adhésion en cours d'année. L'assemblée générale a eu lieu courant novembre 2015, afin de faire le bilan de la saison précédente et de renouveler les membres du bureau.



## Société de Chasse de Druillat .....

Comptant 19 sociétaires et 12 actionnaires la Société de Chasse de Druillat est une association dynamique avec à sa tête Michel FAVIER. Le territoire de chasse est propice au développement de diverses espèces de petits gibiers tels que les faisans, perdrix, lièvres, lapins et autres pigeons ramiers ou bécasses. On peut aussi y rencontrer de plus gros spécimens comme des chevreuils ou des sangliers. En pratiquant leur passion, les chasseurs sont devenus de véritables spécialistes de la faune sauvage et de son biotope. Ils œuvrent à sa gestion pendant et en dehors des périodes de chasse :

- Toute l'année les chasseurs tiennent à disposition du gibier et de toutes autres espèces des abreuvoirs et des mangeoires. Ceci est très utile en période de sécheresse ou d'hiver rigoureux, comme nous en connaissons maintenant régulièrement,
- Chaque année les chasseurs, en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain, sèment des parcelles de terrains avec des cultures à gibiers et plantent également des haies. Tout ceci

contribue à fournir à la faune, le gîte et le couvert,

- Ils participent également à la protection des cultures subissant des dégâts, dus aux sangliers par exemple, en aidant les agriculteurs à poser des clôtures électriques,
- Afin de chasser dans des conditions de sécurité optimales, ils organisent régulièrement des journées d'élagage des chemins forestiers et des haies,
- La régulation des espèces animales invasives (par exemple : les nuisibles) fait aussi partie des activités des chasseurs mais aussi des piégeurs agréés de Druillat.

La Société de Chasse de Druillat organise également deux manifestations au cours de l'année : la vente d'andouillettes sur la place du village au mois d'avril et son traditionnel Ball-trap au mois de mai. Les chasseurs seront heureux de vous y accueillir et de partager un agréable moment en votre compagnie.

## Les Conscrits et le Club des Jeunes .....



Les clubs des Conscrits et des Jeunes de Druillat sont deux associations distinctes qui regroupent l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans habitant à Druillat ou ses hameaux.

Le Club des Jeunes organise différents événements à thème comme le bal

mousse ou le bal des années 80 dans le but d'animer le village. Ce désir est partagé par les Conscrits qui eux, perpétuent la traditionnelle manifestation de la Saint-Georges. Ils entament alors leur célèbre tournée des brioches et organisent un bal à la salle des fêtes. C'est un week-end qui reste gravé dans la mémoire des jeunes druillatis. Passer ces instants auprès des habitants de

notre cher village est pour nous primordial, compte-tenu de l'hospitalité que nos villageois nous réservent.

L'argent récolté lors de ces événements permet d'organiser différentes sorties (restauration, canoë, bowling...) afin de se rassembler autour de cette belle amitié. Nous sommes ouverts à tous.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Nos équipements (canapés, réfrigérateurs, armoires...) commencent à être vétustes et nous avons peu de moyens pour les remplacer. Si vous vous débarrassez de matériel : MERCI DE PENSER À NOUS !

Alexandre : 06.32.49.14.08

# Vie associative

## AC LGV

### Autoroutes : 4,1km de protections acoustiques en 2017

L'association AC LGV, soucieuse de notre environnement depuis maintenant 7 ans, a obtenu la construction de protections acoustiques sur notre secteur autoroutier.

Les nuisances acoustiques de notre secteur sont reconnues officiellement par la société APRR et les services de l'Etat. L'Etat a inscrit dans son contrat de plan 2014/2016 des crédits pour construire 4,1km de protections acoustiques sur le nœud autoroutier Druillat / Pont d'Ain / Varambon.

Ces protections acoustiques ont été obtenues grâce à nos interventions, relayées par nos élus régionaux (J.F DEBAT, vice-président de la région), nationaux (X. BRETON, député), départementaux (R. MAZUIR, ancien président du Conseil général). L'implication des élus des trois communes (Druillat, Varambon et Pont d'Ain) a aussi été déterminante, ainsi que la collaboration avec l'association « Ain tension » de Pont d'Ain. C'est ensemble, en allant dans la même direction, avec le même objectif, que ce dossier a pu aboutir.

### Comment se sont effectués les choix d'implantation ?

La société APRR a proposé des implantations sur les secteurs les plus impactés. Ces propositions ont été discutées et négociées au cours de plusieurs réunions à la Préfecture de l'Ain en 2014 et 2015 (municipalités et associations) pour aboutir à des choix à l'unanimité.

### Quels ont été les critères de choix ?

- Le plus possible d'habitations protégées,
- Des protections sans discontinuité et non éparpillées,
- Des zones possibles à aménager (pas d'effet de réflexion du bruit, pas de ligne SNCF entre l'autoroute et les habitations).

## C.P.I.



Les Centres de Première Intervention (CPI) ont connu une année assez délicate : certains d'entre eux ont dû fermer leurs portes. Le manque d'effectif, de motivation et le désintéressement de certains élus, ont entraîné ces fermetures et ainsi la disparition du service de secours de proximité ; avec pour conséquence des délais plus longs avant l'arrivée des véhicules de secours, dans certaines communes.

A Druillat, le nombre de pompiers, la motivation de ceux-ci, ainsi que l'engagement de la commune dans son CPI, nous permettent de toujours exister et d'envisager l'avenir avec optimisme. Il faut continuer à avancer, toujours se former, trouver de nouveaux volontaires afin de remplacer les départs ou renforcer l'effectif.

Les années passent mais ne se ressemblent pas en nombre

### Où seront construits les murs anti bruit d'une hauteur de 2 m 50 ?

- Rossettes : 1 130 mètres (zone M),
- Druillat village : 1 060 mètres (zone E),
- Pont d'Ain : 1 000 mètres (zone G),
- Varambon : 910 mètres (zone C).

### Ces murs vont-ils baisser les nuisances sonores ?

Oui ! Mais suivant les secteurs les gains varient. Les calculs mathématiques d'APRR montrent au minimum une baisse entre -7db et -10db (le bruit diminue de moitié à -10db).

### Sommes-nous satisfaits ?

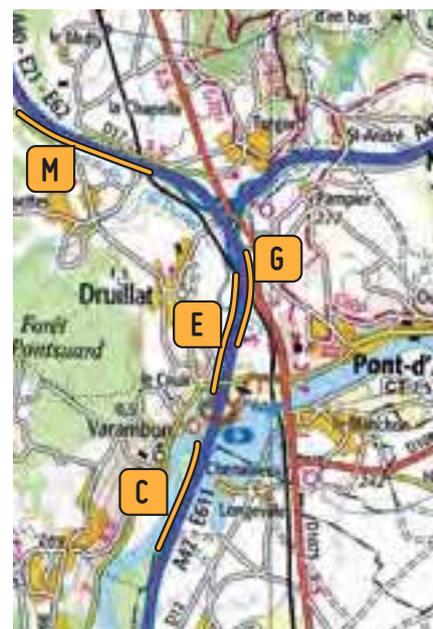
Oui ! Car au départ rien n'était gagné... et ce que nous avons obtenu est sans équivalent en France !

Non ! Car il manque plusieurs centaines de mètres de protection pour améliorer le confort de tous.

Avec les maires, nous nous sommes battus, pour obtenir plus et cela n'a pas été possible !

Nous n'avons pas pu moduler les hauteurs des murs de protection.

Merci en tout cas aux adhérents qui nous ont soutenu, et à ceux qui suivent depuis 7 ans nos assemblées générales.



d'interventions de secours : cette année nous avons eu une augmentation assez importante des sorties.

Grâce à notre amicale, nous avons quand même trouvé le temps de vous régaler de notre choucroute et de passer vous voir lors de la distribution de nos calendriers. En famille, nous avons pu profiter de bons moments lors de notre journée détente au mois d'août et en décembre, lors de la venue du Père Noël.

Si vous désirez participer activement à la vie de la commune et passer de bons moments dans une association, venez nous rencontrer. Nous vous invitons à rejoindre notre compagnie en prenant contact avec nous par le biais de la mairie, ou en appelant le lieutenant David MAURAND au 04.74.39.18.72.

L'ensemble de la compagnie des pompiers de Druillat vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

## Team moto du chêne clair.....



La moto, très présente dans notre commune, de Turgon à la Ruaz, est également représentée par les « p'tits Bubu », comme on les surnomme.

Après deux ans en catégorie 125 cm<sup>3</sup>, l'aîné des frères BURATO, Maxence, vient de terminer une saison de 500 cm<sup>3</sup> en participant au championnat de France « Superbike » (ex « open » pour ceux qui connaissent). C'est le plus haut niveau français en moto de vitesse. Ce championnat se

déroulait cette année en sept épreuves sur les plus grands circuits de l'hexagone, face à des pilotes chevronnés.

De bons résultats pour une première saison avec une 7<sup>e</sup> place au Mans, une 10<sup>e</sup> à Magny-Cours ; de moins bons à cause de chutes sous la pluie trop souvent présente, d'accrochages avec des pilotes trop fougueux, et d'une blessure à Albi, ont fait que Maxence finit 15<sup>e</sup> du championnat.

Alexis, quant à lui devait participer à quelques épreuves du championnat « Power » moins de 25 CV. Il a fini premier en 125 cm<sup>3</sup> 4 temps à Varennes sur Allier, mais une blessure lors de l'épreuve du Creusot est venue clôturer la saison plus tôt que prévu.

Rassurez-vous, les blessés sont rétablis. Ils remercient tous ceux qui ont participé à leur soirée dansante.

Les projets pour l'année prochaine sont encore flous, ils dépendent du budget disponible et des obligations scolaires.

## Comité de jumelage Revermont – Ungureni.....

### 2015 : 25 ans de relations – 15 ans de jumelage

En 2000, après une décennie d'échanges de compétences sous l'égide de notre association OVR dans le cadre de la coopération décentralisée, les municipalités ont officialisé leurs relations par la signature d'une charte de jumelage entre communes d'Europe.

Fidèle depuis 25 ans, notre groupe a suivi la progression des habitants d'Ungureni, élus et simples citoyens, au cours de nombreuses rencontres. Le totalitarisme avait conduit la Roumanie dans une autarcie et une privation de liberté individuelle, la démocratie désormais affirmée représente pour nos amis un réconfort, une source de progrès et de projection dans l'avenir européen.

Les liens pluriséculaires entre nos deux pays ont favorisé les relations, tout comme la francophonie des plus anciens, toujours admiratifs de notre langue. La jeunesse souvent multilingue et l'enthousiasme des groupes de pilotage ont été des facteurs favorables à une compréhension réciproque et à la pérennité de nos actions.

### 2013-2015 : la jeunesse se mobilise pour des projets européens

Le début de l'année 2015 a vu le dénouement des projets JEUNESS EN ACTION et ERASMUS+JEUNESSE mis en œuvre sur trois années et concrétisés par deux rencontres pour 30 jeunes adolescents (français et roumains). Le travail d'élaboration des dossiers auprès de l'INJEP et les financements européens octroyés leur ont permis de vivre des activités riches d'enseignement, en Roumanie, puis en France.

Les souvenirs de ces séjours, brillamment relatés dans les films et journaux de bord et dans des évaluations YOUTHPASS / EUROPEEN sont empreints d'un esprit de cohésion et d'échange. La réflexion collective sur des sujets d'actualité, les liens créés avec les intervenants et

l'amitié entretenue sur les réseaux sociaux témoignent de l'intérêt des jeunes pour cette approche culturelle.

### 2016 : Prospection pour une rencontre en Roumanie en 2017

Un objectif : dans le cadre du programme « L'EUROPE POUR LES CITOYENS », organiser un échange entre les habitants du Revermont et d'Ungureni. Notre comité travaille avec le comité roumain pour l'élaboration d'un programme culturel et la soumission d'un dossier auprès de la commission européenne. Des infos sont à venir !

Présidente : Jacqueline PEULET, jacqueline.peulet@wanadoo.fr

Le rôle du comité de jumelage, c'est :

- Entretien de cette volonté de rencontres et la réalisation de projets autour de thèmes européens,
- Mobiliser la population des communes,
- Favoriser la connaissance des cultures, le partage d'expériences, dans un esprit de cohésion et d'amitié.



# ..... Vie associative

## Comité d'animation.....

Les actions du Comité d'Animation sont toujours aussi nombreuses. Tout au long de l'année 2015, elles se sont succédées comme à l'accoutumée.

Votre présence encourage tous les acteurs investis à continuer ces divertissements qui contribuent à faire vivre notre village et permettent aux habitants de se rencontrer.

La fête des « Druillartistes » apporte de la gaieté pendant ces longs mois d'hiver bien sombres et imprègne déjà chacun de nous de l'ambiance des fêtes de fin d'année.

Dirigée par Carole BUFFET, une chorale d'enfants « LES MÔMES DE DRUILLAT » s'est créée en septembre 2015. Elle a déjà été entendue pour la cérémonie du 11 novembre. Des félicitations sont adressées à ces jeunes chanteurs ainsi qu'à leur dirigeante qui a beaucoup de mérite.

L'ensemble des membres du Comité d'Animation se joint à la présidente, Josette CHANEL, pour vous souhaiter une très bonne année et une bonne santé pour 2016. Tous leurs meilleurs vœux vous sont adressés.



Apprendre à chanter en s'amusant, quoi de plus intéressant pour un enfant ! Atelier du comité d'animation, dirigé par Carole BUFFET. Pour les enfants de Druillat, de 4 à 10 ans. Chaque jeudi de 18h00 à 19h00, sauf pendant les vacances.

## Banquet des classes en 0 et 5 Druillat et Varambon.....

37 conscrits et 15 accompagnants se sont retrouvés ce samedi 7 mars 2015 devant le local des associations, le soleil était également de la fête pour cette manifestation.

Vers 11h00, le départ était donné pour la traditionnelle vague des classes qui emmenait à travers le village nos 37 joyeux conscrits [suivis par leurs accompagnants respectifs]. Une chaude ambiance régnait au cœur de la vague.

Il faut souligner que notre doyenne Odette JOLIVET de Rossettes (90 ans) et 2 autres de nos plus anciens classards (80 et 75 ans) avaient pris place dans une DS (des années 1960), voiture mise à disposition par Monsieur et Madame CHAFFANEL de Varambon que nous remercions au passage.

Le dépôt d'une composition florale à nos classards disparus au monument aux morts, fut suivi de la traditionnelle séance photos du groupe et par classes successives, prises devant le local de la cure par Michael RUMIANO, photographe local résidant sur Druillat.

Avant un apéritif bien mérité au local des associations, les classards de 1955 ont déposé des fleurs à leur conscrit, Jean-Paul LIERLEY.

Puis rendez-vous au restaurant « La Fontaine » chez Jérôme et Rachel GOY à Tossiat devant un excellent repas.

Le reste de la journée animée de chansons et d'histoires drôles des uns et des autres, s'est poursuivie le soir aux environs de 20h00 au local des associations pour déguster une gratinée réalisée par Michel REVERDY.

Promesse est faite de se retrouver dans 5 ans avec tous les participants de cette année et avec plus de jeunes classards, qui souhaiteraient être

de la fête avec nous.

Des remerciements ont été faits à tous les classards qui ont mené à bien cette organisation d'un jour et qui se reconnaîtront.

Merci au comité d'animation pour le prêt du local. Merci aux représentants du Progrès, et de la Voix de l'Ain qui nous ont suivis tout au long de cette organisation.

Ne laissons pas perdre ces traditions qui sont des moments de convivialité et de retrouvailles toujours très appréciés.



## La poype du colombier.....



La départementale 984 relie Lyon à Genève en passant par Druillat. Cette route comme bon nombre d'axes routiers suit le même chemin que les voies romaines ou antiques (le relief ne change pas avec les siècles).

C'est le long de cette route à mi chemin entre le pont de Suran et le bourg de Varambon que les Celtes (certainement issus de la tribu des Ambarres) ont dû installer un tumulus ou tertre. C'est une sorte de tombe recouverte d'un monticule de terre et probablement dédié au culte. On l'appelle aussi une poype. Là, ils invoquaient leurs dieux, peut-être Esus ou Lug. L'historien régional Eugène DUBOIS note lors d'une de

ses visites à Druillat le 25 septembre 1922 : « ...on remarque un monticule en forme de cône régulier auquel la main de l'homme n'est évidemment pas étrangère ...» pour lui aucun doute, nous avons bien affaire à une poype.

Les successeurs de ces Celtes à l'époque gallo-romaine étaient eux aussi de grands voyageurs. Le lieu fut très certainement reconverti à ce moment-là et dédié au culte de Mercure, dieu des voyageurs et des marchands, où ils venaient faire leurs dévotions avant de poursuivre leur chemin au nord vers la Germanie ou au sud vers Lyon et la vallée du Rhône.

La proximité de la route et du gué du Suran, ainsi que son exposition en faisaient certainement un lieu idéal pour ces marcheurs.

A l'époque féodale, ces mottes étaient souvent réutilisées pour y installer des tours de guet. Celles-ci étaient formées d'une construction de bois édifée au sommet de ce monticule. (On en trouve de semblables dans l'Ain et notamment à Villars-les-Dombes).

Lorsque leur utilité n'était plus de mise, elles étaient transformées en colombier ou pigeonnier. La carte de Cassini de 1750, le cadastre napoléonien de 1808 ainsi que les registres paroissiaux indiquent qu'à Druillat, il existait bien en ce lieu un habitat aujourd'hui disparu, appelé : « La grange du colombier ».

Au 19<sup>e</sup> siècle, on retrouva quelques pièces de monnaie datant du 3<sup>e</sup> siècle de notre ère dont une montrant Salonine épouse de l'empereur Gallien en l'an 250. Charles JARRIN en fait état dans le courrier de l'Ain en 1851 : il écrit « ...le champ où l'on a découvert la médaille de Salonine recouvre une butte de cailloux, plus probablement de décombres... ». Certainement les décombres du colombier, ou de l'habitation jointe au colombier.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de la vigne est plantée sur toute la Côteière. Là, elle recouvre la totalité de la poype et la grange n'existe plus.

Le phylloxéra et l'absence des hommes durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale feront disparaître ces petits vignobles et rendront le sol à la forêt.

La poype est aujourd'hui recouverte de végétation et son relief n'apparaît plus vraiment. Son mystère quant à lui est toujours présent et le mystère du culte aux différents dieux à travers les siècles reste pour nous encore une énigme.

*Guy Charbonnier*

# Vie d'antan

## En souvenir de Roger Gallet, ancien combattant (1920-2015) .....

Engagé volontaire pour 3 ans en octobre 1938, il est nommé caporal chef et affecté à la 6ème Compagnie dès le début de la guerre de 39-45, le 1er octobre 1939. Après une campagne hivernale en poste avancé en Moselle, près de la frontière, il revient à DRUILLAT pour une permission de 15 jours en mars 1940. De retour à son régiment, il est promu sergent.

L'offensive allemande débute le 10 mai mettant fin à la « drôle de guerre ». Dès le 7 juin, sa compagnie, décimée par l'artillerie adverse, reçoit l'ordre de se replier. Pendant le 14 juin, les survivants épuisés et affamés, sont faits prisonniers.

C'est le début de sa captivité qui durera près de 5 ans jusqu'au 1er février 1945 où il s'évade pour une épopée de 10 jours à vélo. Repris, il s'évade une seconde fois à vélo, le 1er avril. Il retrouve DRUILLAT le 14 avril, 24 jours seulement avant l'armistice du 8 mai 1945.



## Georges JANTON : « Je me souviens » .....



Georges JANTON, Maire de Druillat de 1978 à 1995, vient tout juste de terminer la rédaction de ses mémoires « Je me souviens ». Il a passé deux ans à se plonger dans ses souvenirs, de l'école du Roset, à la vie du hameau quand il était enfant, en passant par les terribles années sous l'occupation allemande.

Ce récit riche de souvenirs personnels mêle aussi des faits intéressants relatifs à l'histoire du village.

Nous vous proposons avec l'accord de l'auteur, Monsieur JANTON, de vous le faire découvrir sur le site internet dans la nouvelle rubrique : « Vie d'Antan ». Ainsi, chaque mois, vous trouverez un épisode de cette histoire captivante. En voici un extrait ; nous vous souhaitons une bonne lecture.

« Si je me suis lancé dans la rédaction de ces mémoires pour relater la vie de mon hameau et ma participation à la Résistance, c'est parce que des amis m'ont vivement encouragé à le faire: Edouard Croizy, enseignant à Saint Alban, ami de Mr et Mme Gilloz mes instituteurs. Ensemble, ils venaient souvent rendre visite à mes parents. Edouard Croizy, responsable d'un maquis de l'Ain-Jura connaissant nos activités m'avait dédié son livre dont je recommande vivement la lecture aux jeunes générations.

Des événements personnels ne m'ont pas permis d'écrire plus tôt. J'ai voulu associer à mon récit sur la guerre de 39-45 des souvenirs sur mon école, parler de la vie de mon hameau et de ses changements apportés

par le progrès.

Je ne suis ni poète ni écrivain, je me suis exprimé en simple citoyen. »

### HISTOIRE DE MON ECOLE

J'avais une dizaine d'années et comme tous les petits-fils, je posais beaucoup de questions au sujet de l'école à ma grand-mère maternelle (née en 1864). Elle m'avait répondu qu'elle avait commencé l'école à 6 ans et comme l'école (située à Druillat) était éloignée de 4 km, elle n'y allait que 2 ou 3 jours par semaine.

A la belle saison, elle fréquentait peu l'école car elle devait aider ses parents aux travaux des champs et aux travaux domestiques.

L'école du Roset n'existait pas à cette époque. Certains enfants domiciliés au hameau de la Ruaz fréquentaient l'école de Dompierre, elle-ci étant située à la même distance que celle de Druillat

D'après les registres de délibérations du conseil municipal, c'est en 1879 que Mr Claude Cruiziat (membre du conseil municipal et élu maire en 1881) exposa à la municipalité la nécessité de construire une école au Roset. A l'unanimité, la proposition fut approuvée. Il fallait donc engager toutes les procédures en vue de cette construction. Il fallut demander l'autorisation au Préfet qui donna une réponse positive en juillet 1880. Une commission se rendit au Roset pour définir l'emplacement du bâtiment et contacter le propriétaire du terrain: Mr Giraud. Celui-ci, n'habitant pas dans la région, ne donna pas sa réponse dans l'immédiat. Mr Giraud était favorable à la construction de l'école et vendit son terrain à la commune pour un prix estimé par l'architecte à 1477 francs. Il fallut donc établir le plan de financement. L'architecte estimait le coût de la construction à 12 000 francs. L'Etat accordait une subvention de 7 000 francs, la somme restante était à la charge du hameau du Roset. Par conséquent, comment trouver les fonds nécessaires à cette dépense ? ...

# Mariages

**Emmanuelle CHARTIER & Julien IBANES**  
le 11 juillet 2015



**Cécile SUBLIME & Bertrand BOURDEAU**  
le 25 juillet 2015



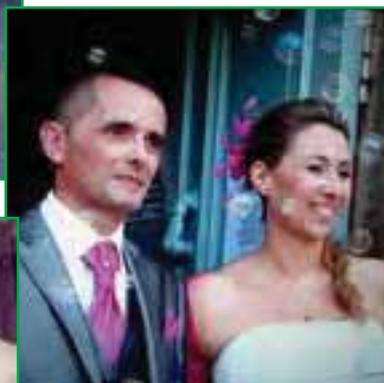
**Charline ESTUBLIER & Antoine GREBOT**  
le 10 avril 2015



**Julie MANIN & Cyril GALLET**  
le 12 septembre 2015



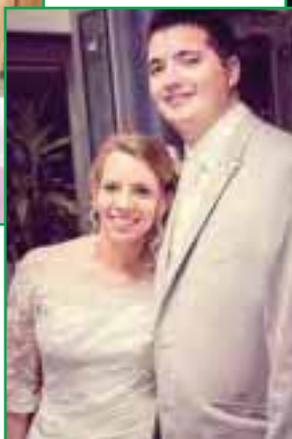
**Johanna DURAND & Taoufik SIDHOM**  
le 17 janvier 2015



**Sarah CONTION & Mikaël GUY**  
le 29 août 2015



**Graziella FONTAINE & Laurent PAUZE**  
le 13 juin 2015



**Chantal DEMEYER & François MARET**  
le 4 juillet 2015

**Elise BASTIN & Bastien MARTIN-SISTERON**  
le 24 janvier 2015

Et encore...

**Amandine GAGNIEUX & Yoann PROUILLET** le 18 avril 2015

Seuls les actes ayant été établis à Druillat et ayant fait l'objet d'une transcription dans les registres d'état civil de Druillat figurent dans cette rubrique.

## Naissances

• **Giulia Louise Elisabeth GUENAT**

née le 21 janvier 2015 à VIRIAT  
Fille de Jean GUENAT et de Angélica LOPEZ  
chemin de Morand au hameau de La Ruaz



• **Margaux JANTON BLENET**

née le 18 février 2015 à VIRIAT  
Fille de Jean-Louis JANTON et de Nadège BLENET  
route des Batailles au hameau du Roset

• **Augustin Nino TRON**

né le 25 mars 2015 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fils de Jérôme TRON et de Stéphanie VACHER  
route des Batailles au hameau des Hautes Rossettes

• **Justin Thomas DESBIOLLES**

né le 30 mars 2015 à VIRIAT  
Fils de Benoît DESBIOLLES et de Charline BERTHELET  
chemin de la Source au hameau du Cruix

• **Marine Gaëlle SCHONT**

née le 30 mars 2015 à VIRIAT  
Fille de Stéphane SCHONT et de Sylvia BONNAND  
route des Creuses au village



• **Jules COTHENET**

né le 3 juin 2015 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fils de Renaud COTHENET et de Camille DEPERNON  
impasse des Lilas au village

• **Faustine Marie NAVARRO**

née le 8 juin 2015 à VIRIAT  
Fille de Mickaël NAVARRO et de Emilie VIOLLET  
« Les Chanuères » au hameau de Turgon

• **Eléa Perrine Mathilde GORREL**

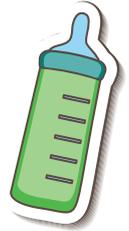
née le 15 juin 2015 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fille de Patrice GORREL et de Emilie LACLARE  
route des Combes au hameau des Basses Rossettes

• **Léane JOSSERAND**

née le 19 juillet 2015 à VIRIAT  
Fille de Mathieu JOSSERAND et de Mylène VAROT  
route du Grand Roset au hameau du Roset

• **Gaspard Claude Thierry DEBIAS**

né le 28 juillet 2015 à VIRIAT  
Fils de Simon DEBIAS et de Emilie PARIAT  
rue St Vincent au hameau de Turgon



• **Matis NEGRIER**

né le 31 juillet 2015 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fils de Christophe NEGRIER et de Marjorie STRUBBE  
route de la Chapelle au hameau de Turgon

• **Jessica MULTIN**

née le 19 août 2015 à VIRIAT  
Fille de Aimé MULTIN et de Véronique JOLIVET  
chemin des Grandes Raies au hameau des Hautes Rossettes,

• **Astrid THOMAS**

née le 3 septembre 2015 à AMBERIEU-en-BUGEY,  
Fille de Jérôme THOMAS et de Marjorie LIMORTE  
route des Bois au hameau du Roset

• **Dylan Kelvin BOUVARD**

né le 14 novembre 2015 à VIRIAT  
Fils de Julien BOUVARD et de Martine FAVIER  
impasse du Pelloux au hameau de La Ruaz



## Décès

• **Romano Giancarlo Alfredo BONCIANI**

le 15 janvier 2015 à Viriat

• **Romuald GRAMAS**

le 6 avril 2015 à Druillat

• **Jean-Pierre BATIGNE**

le 7 avril 2015 à Druillat

• **Gérard Louis Albert VEROT**

le 14 juillet 2015 à Pierre-Bénite

• **Jacques Marcel Marie SERGENT**

le 28 juillet 2015 à Bron

• **Julien MICHEL**

le 30 juillet 2015 à Viriat

• **Thierry André FAILLET**

le 13 août 2015 à Druillat

• **Annie CHANEL épouse CONTION**

le 28 septembre 2015 à Bourg-en-Bresse

• **Georges Claude MICHON**

le 9 octobre 2015 à Bourg-en-Bresse

• **Berthe Maria LEON veuve MICHEL**

le 10 octobre 2015 à Druillat

• **Paulette BOUVARD veuve CONVERT**

le 31 octobre 2015 à Hauteville-Lompnes

• **Yvonne Marie BUFFET veuve GALLET**

le 14 novembre 2015 à Viriat

• **Roger François GALLET**

le 24 novembre 2015 à Druillat

• **Rose Albertine RAFFANEL veuve BATIGNE**

le 4 décembre 2015 à Viriat

• **Christophe PELUS**

le 10 décembre 2015 à Ambérieu-en-Bugey